



# Comité des fêtes de Tourrettes-sur-Loup

## Inscription au vide grenier du .....

### **Documents demandés :**

- Fiche inscription datée et signée
- Carte d'identité recto/verso
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat d'immatriculation et assurance du véhicule participant au vide grenier
- Déclaration sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

→ Dossier à envoyer par courriel : [comitedesfetes.tsl@gmail.com](mailto:comitedesfetes.tsl@gmail.com)

### **Règlement par chèque à envoyer à l'adresse suivante :**

Association Comité des Fêtes  
14, rue des Frênes  
06140 TOURRETTES-SUR-LOUP

Aucune inscription ne sera validée si un document et ou le règlement manque.

### **Renseignements : contacter Claude P.**

06 34 90 21 21 / [comitedesfetes.tsl@gmail.com](mailto:comitedesfetes.tsl@gmail.com)

### **Tarif des emplacements pour les habitants de Tourrettes-sur-Loup**

1 place 20 €	<i>environ 6 m<sup>2</sup></i>
2 places 35 €	<i>environ 12m<sup>2</sup></i>

### **Tarif des emplacements pour les habitants des autres communes**

1 place 30 €	<i>environ 6 m<sup>2</sup></i>
2 places 55 €	<i>environ 12 m<sup>2</sup></i>

PS : ATTENTION CERTAINES PLACES ONT DES TROUS, DES BOSSES OU DES PIGEONS DANS LES ARBRES.

Nous vous rappelons qu'aucun invendu ne devra être laissé sur place et qu'aucune voiture ne devra être stationnée sur les emplacements. Par ailleurs, 1 seul véhicule par stand sera autorisé à entrer sur la zone du vide-grenier.

Les véhicules avec remorque ne seront autorisés que sur la zone A (couleur orange sur la plan), et avec une arrivée entre 5h00 et 5h30.

Merci à tous pour votre compréhension, bonne journée.